

Première sur les ondes

Le conseil sur les antennes relais, premier du genre dans l'agglomération, s'est réuni lundi. L'adjoint Patrick Cotrel décrypte...

Presse Océan : Pourquoi lancer ce Conseil de concertation communale ?

Patrick Cotrel : « À l'origine, lorsqu'un opérateur voulait implanter une antenne relais, il se contentait de déposer un permis de construire à la mairie. Depuis janvier, Nantes Métropole a adopté une charte intercommunale relative à ces implantations : elle met en place un guichet unique chargé de réceptionner toutes les demandes des opérateurs de téléphonie. Elle donne aussi la possibilité aux communes de créer un conseil de concertation pour discuter en amont des différentes demandes. »

Vous êtes les premiers de l'agglomération à mettre en place ce conseil sur les antennes...

« En effet, et ça s'explique... Si on peut éviter que l'histoire recommence (ndlr : des riverains de la rue de la Gare avaient été jusqu'à la grève de la faim pour obtenir l'abandon d'un projet d'implantation par Orange). À Sainte-Luce, l'antenne



Patrick Cotrel a animé la première réunion sur les antennes relais. **PO**

« Le conseil est composé des quatre opérateurs de téléphonie, d'un technicien de Nantes Métropole, et de trois associations qui ont répondu à notre appel : Clémentine, celle des habitants de Charmilles-Marchinçhère et celle de la Minais. Présidée par le maire, elle est animée par le conseiller Michel Chupin et moi-même. Le contenu des débats doit rester confidentiel. »

Vous avez donc évoqué de futures implantations ?

« Si on a précipité les choses, c'est en effet qu'il y a des projets dans les tuyaux. Nous allons nous réunir à nouveau le 26 juin, avant la commission technique métropolitaine du 28 juin. Mais notre conseil n'a aucun caractère contraignant pour les opérateurs. De même que l'autre commission métropolitaine : elle peut déclencher des mesures et discuter des points atypiques, si le rayonnement atteint les 5 à 6 volts par mètre. Mais avec un rayonnement maximum de 1,2 volt par mètre au nord de la commune, nous en sommes loin... »

Sophie Trébern

d'Orange est toujours à terre... L'idée ici est d'aborder les différents projets et d'éventuellement trouver de meilleurs sites ou de propo-

ser plusieurs émetteurs sur un même mât... »

Qui participait au conseil de lundi ?

BIO EXPRESS

Patrick Cotrel, 66 ans, est adjoint à l'environnement à Sainte-Luce.

ZOOM



Patrick Lelièvre, de l'association Charmilles-Marchinçhère. Archives PO-ST

« Ne pas mettre de l'huile sur le feu »

Défendre les intérêts des Lucéens. Il a gagné le combat contre l'implantation d'une antenne relais rue de la Gare. Depuis, il veut faire partager son expérience. En participant tout d'abord à la rédaction de la charte de Nantes Métropole, dans le cadre d'un atelier citoyen cet hiver. Puis aujourd'hui, en représentant son association au conseil de concertation. « La première réunion s'est passée dans une bonne ambiance, souligne Patrick Lelièvre. Et je tiens à

féliciter la Ville pour cette première. Mais les associations qui la composent émettent quelques réserves : nos débats doivent rester confidentiels. À quel moment peut-on prévenir les gens ? Nous ne souhaitons pas cautionner des projets que l'on n'approuve pas. Nous ne souhaitons pas non plus mettre de l'huile sur le feu. Notre objectif est que cela se passe bien. Les trois projets présentés le 26 juin ne devraient pas poser problème... »